

Du mardi 12 mars à 12h au lundi 25 mars 2017 à 12h : Ouverture du serveur SIAM :

Saisie des vœux sur Siam (20 vœux maximum) :

Mercredi 27 mars, date limite pour retourner les documents suivants :

- Dossier médical à la DPE
- Fiches de candidatures à un poste spécifique académique
- Confirmations de participation au mouvement (accusé de réception) ainsi que pièces justificatives (préférences des TZR également)

Jusqu'au 19 avril 2019 : Demande de mutation tardive ou annulation

Du 29 avril au 5 mai 2019 :

Affichage des barèmes - Contestations éventuelles par les personnels ([Fiche de contestation](#)) :

Le vendredi 10 mai 2019 : Groupe de travail « Barèmes »

A partir du 17 juin 2019 : Commission d'affectation des PLP

26 juin 2019 : Date butoir pour faire une demande de révision d'affectation

4 juillet 2019 : Groupe de Travail « priorisation des demandes de révision d'affectation »

18 juillet 2019 : Groupe de Travail « Phase d'ajustement »

Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO pour suivre votre dossier et vous aider dans vos différentes démarches jusqu'au 19 juillet si nécessaire.